

1203234402

DATE DEPOT :	2012-03-28
NUMERO DE DEPOT :	2012R032289
N° GESTION :	2001B04505
N° SIREN :	434834289
DENOMINATION :	CAP EXPERT
ADRESSE :	17 rue du Sergent Bauchat 75012 Paris
DATE D'ACTE :	2012/01/27
TYPE D'ACTE :	RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES
NATURE D'ACTE :	

Jacques SOURDOT
Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY
12, rue Emile Durkheim Z.A Hellieule 2 - BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cédex
Tél.: 03 29 56 19 89 Fax: 03 29 55 06 20

"CAP EXPERT"

Société par action simplifiée au capital de 45 150 Euros
Siège social : 17, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS
R.C.S. PARIS B 434 834 289

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE AU SOLDE CREDITEUR DU COMPTE COURANT D'ASSOCIE DE LA SAS EXPERTISE ET SERVICES, AU 27 JANVIER 2012

Au président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société **CAP EXPERT sas,** et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification du solde du compte courant de la société **EXPERTISES ET SERVICES sas** dans votre comptabilité au 27 janvier 2012, tel qu'il figure dans l'extrait du grand livre joint à la présente attestation.

Cette attestation est établie dans le cadre de l'augmentation de votre capital social, prévue à l'assemblée générale du 27 janvier 2012. La société **EXPERTISES ET SERVICES sas** étant souscripteur à cette opération à hauteur de 200 000 €, libérés par compensation de compte courant d'associé d'égal montant.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président de votre société.
Il nous appartient d'attester les informations ainsi établies.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté à vérifier dans la comptabilité de votre société le solde créditeur du compte courant d'associé de la société **EXPERTISES ET SERVICES sas,** qui s'élève, à la date du 27 janvier 2012 à **414 399.57 €.**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance *ou* des informations objet de l'attestation avec la comptabilité.

Fait à Saint-Dié-des-Vosges
Le 28 janvier 2012

Le Commissaire aux Comptes

Jacques SOURDOT

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jacques SOURDOT